



Communiqué du 09 juillet 2020

## Journées FUN BOOST co-organisées par **LSP** & **JAUSSAUD Events**

A compter de la prochaine animation il sera mis en vigueur une « **franchise dommage** » en cas de sortie de piste ou d'accrochage :

Elle sera équivalente au montant de la réparation et limitée à :

- **400 €** pour le premier incident
- **1.000 €** pour le second incident en cas de responsabilité du même pilote dans une période de 2 ans à compter du premier incident
- **2.000 €** pour le troisième incident en cas de responsabilité du même pilote dans une période de 2 ans à compter du premier incident

Elle devra en outre être payée à l'issue du stage après évaluation des dégâts et du cout de la remise en état du ou des véhicules.

Dans le cadre d'un accrochage impliquant 2 voitures ou plus, tous les pilotes seront soumis à cette règle, charge à eux de s'arranger financièrement en cas de responsabilité avérée d'un d'entre eux.

**Nous rappelons que le pilote qui est derrière est « responsable de la maîtrise de son véhicule ».**

Ces **journées FUN BOOST** sont des « **journées dont l'esprit est le LOISIR** » ou la priorité est le **PLAISIR** avant le résultat pur malgré le classement à l'issue de cette journée !

**Convivialité, fair-play, respect** des règles émises au briefing, des commissaires et de leurs drapeaux, des autres Pilotes en piste ! Il est primordial de ne pas se faire mal, de ne blesser personne et de ne pas abimer les autos.

Pour finir, n'oubliez pas que « **pour arriver 1<sup>er</sup> il faut d'abord arriver** » et que les victoires sont belles quand elles sont acquises avec **l'art et la manière**.

Bien sportivement à tous, **LSP** & **JAUSSAUD Events**